

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la mer

Arrêté du fixant la liste des emplois de capitaine de port en chef au sein des services du ministère de la de la mer

NOR :

La ministre de la mer,

Vu le décret n° 2020-1645 du 21 décembre 2020 relatif à l'emploi de capitaine de port en chef,

Vu l'arrêté du XXX fixant le nombre d'emplois de capitaine de port en chef au sein des services du ministère de la mer,

Arrête :

Article 1^{er}

En application de l'article 4 du décret du 21 décembre 2020 susvisé, les fonctions suivantes ouvrent au détachement dans l'emploi de capitaine de port en chef :

- commandant du port de Bastia
- commandant du port de Bayonne
- commandant du port de Brest
- commandant du port de Caen-Ouistreham
- commandant du port de Calais
- commandant du port de Sète
- commandant du port de Mayotte

Article 2

L'arrêté du 3 décembre 2013 fixant la liste des grands ports maritimes, des ports autonomes et des ports décentralisés où certains emplois ouvrent l'accès à la classe fonctionnelle des différents grades du corps des officiers de port est abrogé.

Article 3

Le directeur des ressources humaines du ministère de la mer est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le

La ministre de la mer,

Pour la ministre et par délégation :

Le directeur des ressources humaines,

J. Clément